

VERHEYDEN Myriam

Le 06/03/2025, Mme s'est brûlée aux mains avec un chalumeau, elle faisait de la crème brûlée dans sa cuisine, elle avait mal vissé la bonbonne de gaz, qui a explosé et pris feu.

Mme s'est blessée à la main droite.

Mme est reconnue en pathologie lourde pour la kiné.

Elle continue encore ses séances de kiné, au Kiné Centrum à Overijse. Elle récupère petit à petit sa motricité.

Mme a également des frais élevés à la pharmacie : elle a déboursé 210.03 € en 5 mois.

Mme est mariée, le couple est pensionné, les enfants sont hors ménage.

Mme demande d'introduire un dossier à la Fondation pour obtenir l'envoi de deux tubes de TEDRA + éventuellement une aide financière.

Valérie Delpierre